

accents.

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI EVANGELIQUE 01/2011

L'AVS COMME CO-HERITIER

Le PEV désire déposer une initiative populaire pour un impôt fédéral sur les successions et les donations au profit de l'AVS. L'assemblée des délégués décidera le 19 mars 2011 définitivement de son lancement.

FRANÇOIS BACHMANN,
VICE-PRÉSIDENT DU PEV SUISSE

Pourquoi le PEV, en tant que parti des valeurs, se mêle-t-il de la politique fiscale? Parce que la justice et les impôts sont étroitement liés. Les impôts doivent non seulement être perçus de manière équitable, mais leur structure a aussi le rôle d'inciter des développements souhaités et de freiner ceux qui ne le sont pas.

La concentration de richesses entre les mains de quelques-uns fait parti des développements sociaux non souhaités. Une des raisons de cette concentration est le refus de la

majorité des cantons d'imposer la masse successorale des héritiers directs, conséquence funeste de la concurrence fiscale entre cantons. Si le PEV se bat pour un impôt fédéral sur les successions et les donations, c'est pour faire prévaloir la justice fiscale aux raisonnements cantonaux purement économiques.

Nous assistons parallèlement à une croissance du nombre de bénéficiaires de l'AVS, ce qui est réjouissant mais pose la question du financement à moyen terme. Les alternatives ne sont pas légion: augmenter les retenues salariales ou le taux TVA, ou alors baisser les rentes, ce qui n'est guère satisfaisant.

Franchise importante pour descendants directs

Le PEV a d'ores et déjà fixé les jalons de son initiative:

- Les recettes seront reversées à l'AVS
- Le conjoint survivant est entièrement exonéré
- Le manque à gagner des cantons résultant de la suppression de l'impôt cantonal sur les donations et successions est compensé
- Une franchise importante est pré-

vue pour assurer que la maison familiale ne soit pas menacée par l'impôt

- Un taux préférentiel est appliqué pour les entreprises familiales et les exploitations agricoles en succession, pour éviter que l'impôt oblige à la vente de celles-ci
- La compétitivité de la Suisse face aux pays voisins, en particulier l'Allemagne et la France, est conservée par un taux bas.

Le texte de l'initiative est actuellement en travail par un groupe interpartis, mené par le PEV. Ce groupe discute entre autres questions techniques la perception de l'impôt: au lieu d'imposer les parts héréditaires, l'héritage entier (masse successorale) pourrait être imposé, laissant aux héritiers et légataires un montant net libre d'impôts.

Le comité central prendra position fin février à propos du projet d'initiative. Ensuite, le 19 mars 2011, les délégués auront le dernier mot: est-ce que le PEV lance, ou le cas échéant soutient, l'initiative et contribue ainsi activement à plus de justice fiscale en faveur de l'AVS, ou est-ce que nous préférons laisser cette tâche à d'autres forces politiques?

CONSIGNES DE VOTE

Le PEV recommande le vote suivant pour la votation du 13 février 2011:

Initiative populaire

«Pour la protection face à la violence des armes»

OUI

EDITO



Un gigot de chien... voici ce qui était au menu lors du repas d'au revoir chez mon ami Esaïe au Burkina. Mon ami avait fait au mieux au vu de la précarité de l'offre. En juin 2010, un tout autre monde m'attendait: la Suisse, ses centres commerciaux et l'infinité de choix en matière p.ex. d'ordinateurs portables ou de nourritures pour chien. Qui possède encore une vue d'ensemble de toutes ces marchandises? Et comme si cela ne suffisait pas, l'Etat me demande aussi mon avis, lors de votations ou d'élections. Devrais-je renoncer à exercer mon droit de vote pour échapper à l'embarras du choix? Je suis reconnaissant qu'il existe des citoyens ayant plusieurs longueurs d'avance sur moi et qui imprègnent la scène politique de valeurs chrétiennes. Je parle de nos militants engagés du PEV. Depuis le 1^{er} octobre 2010, j'appartiens également à l'équipe en tant que coordinateur romand. Mon vœu pour 2011? Un PEV qui, avec élan, dévouement et persévérance, continue à impacter la Suisse avec de nouvelles impulsions. Et pour cela, nous avons besoin de TA voix! Il ne me reste plus qu'à lever mon verre et à porter un toast – pas au gigot de chien, mais à une collaboration fructueuse.

Christian Meyer,
Coordinateur romand

J.A.B.

3000 Berne 7

Veuillez annoncer vos changements d'adresse.

POUR UNE PROTECTION FACE AUX ARMES

L'initiative sur les armes a pour but de diminuer le nombre d'armes en Suisse et d'aider ainsi à empêcher des accidents, des suicides et des délits relationnels. C'est avec conviction que le PEV soutient cette initiative.



« Cherchez l'erreur ! » – Proposition d'affiche pour l'initiative sur les armes (de Vincent Garin, membre PEV GE).

HEINER STUDER,
PRÉSIDENT DU PEV SUISSE

L'initiative « pour une protection face à la violence des armes » vise à limiter l'accès aux armes en Suisse et par là même à empêcher des accidents, des suicides et des délits relationnels qui auraient de tragiques conséquences. Désormais il s'agira d'en prouver la nécessité et de disposer des compétences nécessaires pour posséder, porter ou utiliser une arme à feu. L'arme militaire devra être déposée dans un entrepôt de l'armée sécurisée et ne pourra pas être conservée à la maison. Un registre national des armes rendra plus aisés la prévention et la poursuite des crimes. De plus, les cantons organiseront des collectes pour les armes inutilisées. Les tireurs sportifs, chasseurs et collectionneurs conscients de leurs responsabilités ne sont pas concernés par cette initiative.

L'initiative ne donne pas de garantie, mais limite les risques. En tant que chrétien, je me sens responsable d'autrui; et il m'importe donc de protéger la vie. Chaque arme de moins va dans le sens de ce désir enraciné en moi. Selon diverses études

en effet, le nombre d'actes irréfléchis aboutissant au meurtre et au suicide augmente avec le nombre d'armes à feu en circulation. Une diminution des armes équivaut à davantage de sécurité, étant donné que des actes fatals irréfléchis peuvent ainsi être empêchés.

Moins d'armes, moins de suicides

La personne qui, en situation de crise, veut mettre fin à sa vie saisira facilement son arme à feu. Après tout, beaucoup d'hommes ont appris le maniement d'une arme dans le cadre de leur école de recrues et connaissent souvent même par cœur son maniement. Environ un tiers des hommes qui se suicident le font avec une arme à feu, alors que chez les femmes cette proportion tombe à 3,4 %. Parallèlement à la diminution d'armes à feu en Suisse, le nombre de suicides perpétrés au moyen d'une arme diminuera. Nulle part au monde on n'assiste à autant d'homicides au moyen d'une arme à feu qu'en Suisse et aux USA. Cela s'explique par la facilité d'accès et la densité d'armes en circulation dans ces pays. Selon les experts, un accès limité aux armes à feu pourrait em-

pêcher jusqu'à 100 suicides annuels en Suisse. Dans d'autres pays, après un durcissement des lois sur les armes, on assiste bien-sûr à un transfert sur d'autres formes de suicide. Mais, et c'est là le plus important, on constate également une diminution du nombre total de suicides.

Une solution flexible pour l'armée

Les opposants à cette initiative y voient la fin de l'armée de milice. Cette argumentation ne tient toutefois pas debout. Il est vrai qu'entreposer son arme à l'arsenal est, logiquement parlant, plus compliqué. Cependant, il est légitime de se demander si l'arme à feu doit obligatoirement faire partie de l'équipement de base ou s'il ne serait pas envisageable qu'elle ne soit employée que pour la durée du cours de répétition – comme c'est le cas, d'ailleurs, avec beaucoup d'autres instruments militaires, qu'il s'agisse du poste de radio ou encore du char d'assaut.

D'ailleurs, ce sont moins les quelque 200 000 armes militaires des soldats astreints au service qui inquiètent, que les environ 1,5 million de fusils et pistolets remis aux soldats libérés de l'obligation de servir. Ces armes, qui n'ont plus aucune fonction militaire, représentent un danger réel. C'est ce danger que l'initiative vise pour y mettre fin.

En ma qualité de membre du comité d'initiative, c'est avec conviction que j'ai sollicité l'assemblée des délégués du 20 novembre à Morat pour accepter cet objet. L'assemblée s'est clairement prononcée en faveur de l'initiative en votant Oui par 83 voix contre 14 Non.



Engagements communaux

A **Reconvilier**, Cornelia Vaucher a fait son entrée au Conseil communal (exécutif). Elle y remplace Tom Gerber, qui ne se représentait pas.

En ville de **Moutier**, Manuel Gsteiger a été élu au Conseil de ville (législatif) aux côtés de 4 autres membres du nouveau groupe Interface (PEV, PS et sans-parti).

AGENDA

24 mars 2011

Le PEV FR organise une soirée d'information à Bulle.

15/16 avril 2011

Le PEV Romandie invite tous ses membres à ses « Journées rencontre 2011 »

IMPRESSUM

accents: bulletin d'information du Parti Evangélique Suisse (PEV) 8^{ème} année, numéro 1, janvier 2011

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.- /an.

Editeur: Parti Evangélique Suisse (PEV) CP 294, 3000 Berne 7
Tél. 031 351 71 71, Fax 031 351 71 02
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:

Christian Meyer, Coordinateur romand PEV
Guinandstrasse 10, 2555 Brugg
christian.meyer@evppev.ch

MERCI !

Bulletin de versement

Nous nous permettons de joindre un bulletin de versement destiné à couvrir les frais d'abonnement (CHF 7.- pour une année). Nous vous remercions d'avance de votre paiement.

PREMIERE GENEVOISE SUR LES HORAIRES DES MAGASINS

Le PEV Genève a pu sabrer le champagne. La nouvelle loi sur les horaires d'ouverture des magasins a été refusée par 56 % des Genevois. Et avec elle, le cortège de dégradations des conditions de vie sociale qu'elle promettait ! Or, c'était la première fois que le PEV Genève investissait dans une campagne publique d'affichage dans le cadre de votations...

Pour se positionner contre l'extension des heures d'ouverture des magasins, nous avons opté pour une formule choc : « Familles, week-ends, Noël... on met tout à la poubelle ? » Cette interrogation combat une certaine vision de la liberté : celle qui se caractérise par l'exacerbation des valeurs individuelles au détriment des valeurs communes, telles que la solidarité, la famille ou le respect du repos collectif.

Entre une droite aux couleurs néolibérales et une gauche aux tendances libertaires le PEV Genève s'est engagé pour le maintien des valeurs de base de notre société, qui ne peuvent et ne doivent faire l'objet d'aucun marchandage.

Le retour plus que positif reçu pendant et suite à cette campagne d'affichage nous a profondément encouragés : nouveaux membres, dons, interviews dans les journaux

et à la télévision (Vincent Garin)... les encouragements ont fusé.

Nous constatons que le message cohérent du Parti évangélique commence à trouver un écho dans la société d'aujourd'hui, qui réalise que les promesses vaines de gauche ou

de droite ne peuvent remplacer un retour nécessaire aux valeurs communes de la Suisse, fondées et nourries de notre héritage chrétien.

Florian Baier, Valérie Kasteler-Budde et Vincent Garin



Valérie Kasteler-Budde, co-présidente du PEV Genève, à côté d'une affiche de vote du PEV.

Lancy : en route pour le Conseil municipal !

Fin mars prochain auront lieu les élections communales genevoises. Le PEV se présentera notamment à Lancy (19 500 électeurs). Notre liste sera conduite par Jérémy Willi (Président fraîchement élu du PEV Rhône). Elle se profilera sur un thème principal d'actualité – « Halte au bétonnage ! » – pour sensibiliser la population au maintien d'un habitat à taille humaine. Les autres thématiques abordées – soutien aux familles, aux jeunes et personnes âgées – seront publiées en janvier sur notre site (www.pev-ge.ch / sections régionales / section Rhône). Au moment de mettre sous presse, la participation du PEV sur une liste commune à Thônex est en discussion. A suivre également sur notre site [pev-ge.ch](http://www.pev-ge.ch).

ASSISTANCE AU SUICIDE EN EMS PUBLIC

Après la consultation au niveau fédéral sur l'assistance organisée au suicide, la question de la réglementation du suicide assisté en EMS public a surgi dans le canton de Vaud. Le comité s'est penché sur la question et a répondu à la consultation cantonale, pour rappeler quelques points essentiels déjà mentionnés par le PEV lors de la consultation fédérale :

- L'autodétermination « jusqu'au bout » n'est pas obligatoire pour une fin de vie digne.
- Les soins palliatifs performants permettent d'accompagner le mourant.
- La pression due à la banalisation de l'aide au suicide pèse sur les personnes en EMS déjà fragilisées.
- Les organisations d'aide au suicide ont pris à la légère la confiance initialement accordée.

Le PEV VD s'est donc résolument inscrit contre la tendance à évaluer l'être humain uniquement par rapport à son utilité économique et sociale. Le cadre législatif doit permettre aux EMS de peser les alternatives lors d'une demande de suicide et inviter au respect de ce cadeau mystérieux qu'est la vie.

Oppliger préside Chésereux

Roland Oppliger a été élu à la présidence du Conseil communal (législatif) de Chésereux pour 2011.

Le PEV Fribourg participe aux élections à Morat et Wünnewil-Flamatt

Dans les communes du canton de Fribourg, le renouvellement des autorités communales aura lieu le 13 mars – avec de nouveaux conseillers communaux et généraux (législatif). A Morat le PEV détient deux sièges dans le conseil général. Ceux-ci doivent être défendus. Pour la première fois le PEV participera à des élections communales en dehors de Morat : à Wünnewil-Flamatt. Ceci est un signe réjouissant qui montre que le PEV Fribourg grandit et s'étend. Les thèmes du PEV Fribourg pour la compétition électorale seront les valeurs et la durabilité. Concernant les valeurs, le PEV s'investira dans les communes

pour assurer que les budgets des écoles ne soient pas réduits et que les valeurs chrétiennes dans les salles de classe continuent à être perçues. Concernant la durabilité, le PEV aura un œil sur l'utilisation d'énergie durable dans les communes. Si le canton et les communes optent de manière conséquente pour l'énergie renouvelable, il sera possible, d'ici 20 ans, de renoncer entièrement à l'énergie atomique dans le canton de Fribourg et d'y assurer l'indépendance énergétique. Le PEV sera donc une voix importante dans les élections communales, une voix qui osera adresser des thèmes d'actualité.

MARIANNE STREIFF

Marianne Streiff, présidente de fraction au Grand Conseil Bernois jusqu'à il y a peu, vient d'entamer son mandat au Conseil national. Elle succède à Walter Donzé et s'exprime sur ses nouvelles responsabilités.



en avant nos valeurs de base (synthétisées dans la charte sur les valeurs de vie www.valeursdevie.ch) afin de freiner le dépérissement d'une Suisse chrétienne.

Où est-ce que tu te situes politiquement ?

Je suis une politicienne du centre convaincue. Quand je m'engage pour des thèmes qui concernent l'être humain, on me catalogue de gauche. Et quand j'opte pour des valeurs conservatrices, notamment en matière de droit à la vie, on me range du côté de la droite. Pour moi, la balance reste équilibrée et bien au centre.

Quels sont tes objectifs concrets pour ton mandat au Conseil national ?

Il est important pour moi que le

thème de la famille, que j'ai défendu avec force dans le canton de Berne, soit traité sérieusement au niveau fédéral. Le PEV doit rester sur le devant de la scène sur ce thème : rente pour enfants, soutien aux parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants, éviter la paupérisation des familles par une meilleure fiscalité des couples mariés, notamment, sont autant de thèmes pour lesquels je désire m'engager. En tant que présidente de l'association nationale des institutions s'occupant des personnes handicapées, les questions sociales et d'intégration sont également très importantes pour moi.

Cette année déjà tu devras faire campagne pour ta réélection. Que représente cette échéance ?

Il est difficile, en une année, de se faire remarquer. Je veux simplement faire du bon travail et m'engager entièrement en tant que conseillère nationale, et cela indépendamment des prochaines élections. Provoquer pour attirer l'attention ? Je veux rester moi-même et non pas jouer la comédie.

Quelle valeur est-ce que tu attaches à l'aspect «évangélique» du PEV ?

Dans mon travail en politique, je recherche tout le temps l'adéquation entre mes pensées, mes décisions et l'Evangile. Cependant, la Bible n'est pas un livre de recettes contenant des réponses toutes faites ; en effet les chrétiens tirent des conclusions différentes de mêmes textes. Lors des prises de décisions, il m'arrive fréquemment de devoir lutter pour

arriver à cette paix intérieure qui découle d'une relation avec Jésus.

En tant que chrétienne, les valeurs telles que la vérité, la justice et la dignité te tiennent à cœur. Est-ce que ces valeurs sont compatibles avec la politique politicienne parfois assez sombre ?

La politique est l'art du possible et pas uniquement une lutte de pouvoir, heureusement. Il nous appartient, à nous chrétiens, de mettre

Marianne Streiff en quelques mots :

53 ans, mariée, trois enfants, enseignante. Parlementaire communale (1991-1998), conseillère communale à Köniz (2004 - 2009), membre du Grand Conseil (1998 - 2010, depuis 2003 présidente de fraction) et depuis le 13 septembre 2010 conseillère nationale. Présidente d'INSOS Suisse (l'association de branche nationale des institutions s'occupant de personnes handicapées).

PEV NEUCHÂTEL

POLITIQUE ENERGETIQUE

DIDIER ROCHAT,
PRÉSIDENT DU PEV NEUCHÂTEL

Où va le canton de Neuchâtel en matière énergétique ? La première version de la loi sur l'énergie a été refusée par le peuple alors qu'elle avait été gratifiée d'un prix. Principal reproche : trop contraignante. Une initiative populaire vient d'être déposée pour demander que tout nouveau projet d'éolienne passe devant

le peuple ; une pétition s'attaque au projet de centrale à Gaz de Cornaux. Et personne ne désire le renouvellement de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Pourtant, la consommation d'électricité ne cesse de croître et la fin des centrales actuelles est proche. Dépendre plus de la France nucléaire n'est pas non plus une option défendable. Petite lueur d'espoir, un sondage d'opinion a démontré que les neuchâtelois ne sont pas aussi

hostiles que cela à tout projet, pour autant qu'on ne touche pas à leur territoire proche et que ce ne sont pas eux qui doivent en assumer les frais. Drôle de réflexe simpliste et égoïste. Le PEV défend une vision plus large et ouverte sur l'avenir. Nous nous engageons résolument pour les énergies renouvelables, solaire et éolien et pour des mesures d'économie d'énergie plus contraignantes mais réellement efficaces. La préservation de la Création que Dieu nous a légué est à ce prix ; et le bien-être durable n'a pas de prix !

Belles perspectives

844 voix (2.1 %) au 1^{er} tour des élections complémentaires au Conseil d'Etat, c'est mieux que les scores obtenus précédemment. Dans plusieurs communes on a même dépassé les 7 %. Quant aux 3 % de Neuchâtel, cela ouvre de belles perspectives pour les législatives de 2012. Le PEV tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées ainsi que l'UDF qui a soutenu notre candidat. Et 2011, c'est l'année des élections nationales. Écoutons l'appel du Seigneur ! Que des personnes se lèvent. Il y a de la place pour des jeunes et des moins jeunes. Appelez-nous !